

Loi sur les chemins de fer

● (1512)

M. Sinclair Stevens (York-Simcoe): Monsieur l'Orateur, en intervenant dans le débat sur le bill à l'étude, j'ai à cœur non seulement l'intérêt du pays tout entier, mais également l'intérêt de ma circonscription de York-Simco. Depuis un certain temps déjà, nous sommes aux prises avec des problèmes de transport et nous endurons des incompetents à la tête du ministère des Transports dans le gouvernement décrépit qui est le nôtre actuellement. Il n'y a pas de domaine où l'incompétence du gouvernement est plus flagrante que dans la gestion des sociétés de la Couronne.

Dans le fond, ce que le gouvernement propose maintenant, c'est d'effacer pour la troisième fois les erreurs qu'il a commises précédemment dans la gestion des sociétés de la Couronne. La plupart d'entre nous se rendent compte que le gouvernement prend prétexte du fait que le CN a beaucoup trop de dettes par rapport à son capital-actions pour nous faire adopter ce bill de refinancement et de restructuration du capital. Et croiriez-vous en outre que lorsque le CN sera soulagé de ses dettes, il poursuivra miraculeusement son chemin vers des sommets toujours plus élevés et plus rentables. En résumé, enlevez leur leurs dettes et ils s'en tireront mieux. C'est ce que le gouvernement semble dire, si on écoute ses porte-paroles et si on lit les dispositions du bill.

Au cours des quelques minutes qui me restent, j'aimerais parler de la cause de cet endettement. Qu'est-ce qui a effectivement causé ce ratio de dettes que le CN déplore? Comment ce ratio se compare-t-il à celui de son principal concurrent, le CP? Pourquoi celui du CP est-il meilleur? Je répondrai bientôt à ces questions de façon plus détaillée. En résumé, c'est parce que le CP a réussi à s'assurer de meilleurs revenus et de meilleurs profits, ce qui lui a permis d'augmenter son capital-action. Il a donc moins de dettes et son rapport de financement est meilleur.

J'aimerais également expliquer pourquoi une société de la Couronne dirigée par le gouvernement doit subir des pertes comme l'a fait le CN pendant de si nombreuses années. Qu'est-ce qui ne va pas? Pourquoi les exploitations dirigées par le gouvernement ne peuvent-elles demeurer rentables? C'est en partie parce que, pour le gouvernement, les déficits ne sont jamais trop grands dans l'exploitation d'une société de la Couronne. Il est inconcevable pour lui que cette exploitation, si elle était efficace, devrait probablement réaliser un profit.

L'essentiel de la plupart des entreprises du secteur privé, c'est la recherche du profit. S'il n'y a aucun profit, on se demande ce qui ne va pas, on exige et on obtient des changements. Autrement dit, des pertes importantes entraînent la faillite. Je mentionne cela parce que le gouvernement n'a pas les pieds sur terre. Pour des raisons politiques, le gouvernement en place, comme l'a démontré le gouvernement Trudeau, accepte des entreprises ou des activités non rentables, tout en admettant que des pertes seront subies et en ayant vaguement l'impression qu'elles seront absorbées dans l'ensemble du budget dans les frais d'exploitation du gouvernement et que personne ne s'en apercevra. Le malheur veut que nous nous en subissions tous les conséquences.

Nous nous sommes parfaitement rendu compte de la situation critique durant la période des questions aujourd'hui. Nous avons posé une très simple question au ministre des Finances (M. Chrétien). Nous lui avons demandé ce qu'il proposait de

faire pour que notre balance des paiements cesse d'être déficitaire comme c'est le cas depuis 1973. En outre, nous lui avons demandé quelles mesures il entend prendre pour inverser le courant qui a provoqué l'effondrement de notre dollar sur les marchés internationaux et nous a obligés à contracter d'autres emprunts que nous devrons rembourser un jour avec les intérêts. Le ministre des Finances n'avait aucun moyen à proposer à la Chambre pour rectifier cette erreur fondamentale. Il aurait pu proposer d'améliorer l'efficacité de certaines de nos sociétés, notamment le CN. Il aurait pu proposer d'améliorer leur productivité afin qu'elles donnent un meilleur service à leur clientèle tout en épargnant aux Canadiens de lourdes pertes.

Le gouvernement actuel prétendra, bien sûr, que la remise de dettes qu'il veut faire digérer aux Canadiens consiste simplement en l'annulation des déficits des années passées ou de dévaluations qui auraient dû être déclarées plus tôt. Il affirmera également que si ces dettes sont effacées, le CN pourra mieux se tirer d'affaire. Il dit que la dévaluation aurait dû être prise en compte au cours des années passées, mais il y a deux côtés à une médaille et dans ce cas-ci, cela veut dire que le gouvernement a toléré ce genre de mauvaise comptabilité, qu'il a délibérément faussé les bilans du CN pour dorer l'image de la société. C'est la stricte vérité. Le gouvernement a toléré que le CN emploie des principes de comptabilité lui permettant d'afficher un meilleur rendement parce qu'il voulait éviter les complications qu'aurait entraînées la situation dangereusement déficitaire qu'aurait affichée le CN s'il avait appliqué des principes de saine comptabilité. C'est une tactique classique en ce sens qu'elle sert à cacher les faits, ce qui est fort utile sur le plan politique. Si cela s'était produit dans le secteur privé, le gouvernement actuel aurait violemment condamné ces pratiques.

Pour des motifs purement d'ordre politique, le gouvernement a décidé de déformer et de falsifier les comptes de la société afin qu'ils fassent meilleure impression et d'accumuler des déficits que l'on nous demande maintenant de résorber. Ni vu ni connu. Il est bien facile, hélas, de manipuler les chiffres et les comptes, mais quelqu'un finit toujours par payer la note. Si c'était le premier ministre (M. Trudeau) qui devait la payer, cela ne me tracasserait pas tellement, mais ce n'est malheureusement pas le cas. Il paie très peu d'impôts. Ce sont les contribuables canadiens qui payent pour la prodigalité et l'incurie du gouvernement. C'est vous, monsieur l'Orateur, moi et des millions d'autres citoyens. Et maintenant, on vient nous demander d'accepter une autre entourloupette en faveur du Canadien National.

Ceci dit, je pense que l'on ne devrait jamais en participant à un débat sur le Canadien National et les transports omettre de parler en général de l'absence d'un bon réseau de transport urbain et de banlieue au Canada. Voilà qui m'amène à parler d'une des supercheries les plus monumentales qu'un premier ministre ait jamais commises dans les annales de notre pays. Je fais évidemment allusion à la promesse qu'avait faite le premier ministre en plein milieu de la campagne électorale de 1974; il s'était en effet engagé solennellement à inaugurer un programme de 290 millions de dollars destiné à promouvoir les transports urbains au Canada.